

Délibération

Générale

colonial

DELIBERATION n° 216 rendant exécutoires les délibérations de l'Assemblée territoriale de la C.F.S.

n° 216

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
23 mars 1961

Numéro JO
n° 3 du 31/03/1961

Date du numéro
31 mars 1961

TEXTE INTÉGRAL

accordant à la Société Anonyme des Pétroles de Djibouti une prolongation de délai d'un an pour réaliser la mise en valeur de sa concession. Art. 1er. — Il est accordé à la Société Anonyme des Pétroles de Djibouti une prolongation de délai d'un an, qui expirera le 1er juin 1962, pour réaliser la mise en valeur de la parcelle de terrain sise au Plateau du Marabout et immatriculée au Livre Foncier sous le n° 768 dont la concession provisoire lui a été accordée par délibération n° 46 du 27 mai 1959 de l'Assemblée Territoriale. Art 2. — Les formalités d'enregistrement et de timbre de la présente délibération seront remplies à la diligence du concessionnaire dans les, délais réglementaires.

Le Président de l'Assemblée Territoriale, A.V. SAHATDJIAN. Le Secrétaire de l'Assemblée Territoriale, ABDOULLAHI HASSAN DEMBIL.